



Communiqué de presse

Bordeaux, le 20 février 2020

URBANISATION OU TRANSITION ECOLOGIQUE : LES PARADOXES DES MUNICIPALES

Les acteurs de la fabrication de la ville partagent le même constat : les enjeux centraux de la campagne électorale en cours - urbanisation, logement et transition écologique - comportent de nombreux paradoxes. Comment les candidats se positionnent-ils par rapport au développement de la Métropole ? Quelles sont leurs propositions pour répondre à ces défis ?

La Fédération Française du Bâtiment Gironde, le Conseil de l'Ordre des Architectes Nouvelle-Aquitaine, la Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine et la Fédération Régionale des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine unissent leur voix pour interroger les candidats. Les professionnels de la fabrication de la ville se mettent à leur disposition pour les accompagner dans leurs choix.

Faut-il faire une pause en matière de construction ?

On aurait trop construit, de l'avis de certains habitants ou élus qui refusent la densité ou la hauteur. Mais une politique du logement ne s'apprécie pas à l'aune du sentiment de ceux qui sont déjà logés mais des besoins de ceux qui ne le sont pas ou mal. Alors que 10 à 12 000 nouveaux habitants arrivent chaque année dans la Métropole et que d'autres souhaitent se rapprocher de leur lieu de travail, le nombre de logements neufs toutes catégories confondues (libre, social, étudiant, jeune...) ne cesse de diminuer.

Et les élus souhaitent voir baisser les prix de vente des logements neufs.

Comment faire pour construire plus, mieux et moins cher ?

Au regard de l'attractivité démographique du département, les besoins en infrastructures sont-ils suffisamment anticipés, voire adaptés aux nouveaux usages des citoyens ?

Comment adapter les architectures aux conditions du monde de demain ?

Les architectes jouent un rôle clé dans la transformation écologique, environnementale et sociétale. Une politique vertueuse implique un changement radical des comportements, repenser nos façons de vivre, d'habiter, de se déplacer. La densité est une réponse parmi d'autres à ces enjeux, mais 56 % des français veulent une maison individuelle, un désir que l'on oppose systématiquement à la densité.

Comment dépasser la seule notion de densité ?

Quelles sont les solutions envisagées par les candidats pour construire une ville harmonieuse, frugale, résiliente et accueillante, adaptée aux défis climatiques et à la mixité sociale ?

Comment associer le périurbain au développement de la Métropole ?

Le phénomène de métropolisation et l'objectif Zéro Artificialisation Nette fixé par l'Etat se confrontent à la problématique de la désertification du périurbain. Dans ses vœux, la Préfète Fabienne Buccio a souhaité la fin de l'étalement urbain. Or les problématiques rencontrées par certains territoires en termes de développement économique, d'infrastructures et d'aménagement ont été sensibles dernièrement.

Quels sont les moyens proposés par les candidats pour développer la ville en respectant le périurbain ?

Comment concilier attractivité et mobilité durable ?



Comment soutenir la filière de la construction, essentielle à l'économie locale ?

Le bâtiment est le premier employeur de France. Chaque logement neuf correspond à deux emplois non délocalisés. Le développement économique de la filière se heurte à de nombreux freins : taxes d'occupation, charges, difficultés de stationnement, faiblesse de l'apprentissage... Par ailleurs, les professionnels souhaitent une meilleure prise en compte de la gestion des déchets (hors déchets inertes déjà largement valorisés) ou encore de l'économie circulaire dans leurs activités.

Quelles mesures pour soutenir le développement des entreprises et des emplois ?

Les participants

Marie-Ange Gay-Ramos, Présidente de la Fédération Française du Bâtiment Gironde
Virginie Gravière, Présidente du Conseil de l'Ordre des Architectes Nouvelle-Aquitaine
Arnaud Roussel-Prouvost, Président de la Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine
Christian Surget, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine

Chiffres-clés

700 entreprises de bâtiment au sein de la FFB Gironde représentant **12 000** salariés
29 500 salariés du bâtiment en Gironde
720 entreprises de Travaux Publics et **26 000** salariés représentés par la FRTP Nouvelle-Aquitaine
1^{er} employeur de France tous métiers confondus pour le secteur de la construction
3,8 milliards d'euros de CA annuel de l'ensemble des entreprises de Bâtiment en Gironde (43% construction neuve, 57% entretien/rénovation).
3,6 milliards d'euros de CA annuel pour les entreprises de travaux publics.
77 adhérents FPI Nouvelle-Aquitaine **dont 63** promoteurs FPI (représentant 2/3 du logement neuf)
1274 agences d'architecture en Gironde (487 sociétés et 787 libéraux)
975 agences d'architecture sur la Métropole (**714** à Bordeaux)
1,9 milliards d'euros de travaux réalisés par les architectes en 2018 sur Bordeaux Métropole*
10 à 12 000 nouveaux habitants chaque année
10 000 nouveaux logements nécessaires
7 000 nouveaux logements construits en 2019 dont **2 800** logements sociaux
41 000 demandes de logements sociaux non satisfaites dans la Métropole
1 logement neuf = **2** emplois

*Chiffre MAF Mutuelle des architectes français



A propos de la Fédération Française du Bâtiment Gironde

La FFB Gironde regroupe 700 entreprises et artisans de toutes tailles et de tous corps d'état (dont 40 constructeurs de maisons individuelles et aménageurs), qui emploient près de 12 000 salariés. Représentative de l'ensemble du champ professionnel du bâtiment, la Fédération remplit quatre missions principales.

*Inform*er : à travers Bâtiment Actualité et ses circulaires, la FFB Gironde renseigne ses adhérents sur les évolutions dans les domaines juridique, social, fiscal, technique, formation, etc.

*Représent*er : la FFB Gironde intervient auprès des élus du département et des pouvoirs publics pour la défense de la profession. Elle participe à la gestion et au fonctionnement d'organismes professionnels (Caisse Congés Payés, OPPBTP, QUALIBAT, CFA du Bâtiment) ou semi-publics.

Conseiller et assister : la FFB Gironde conseille ses adhérents et leur apporte son appui sur les questions quotidiennes : marchés publics ou privés, sous-traitance, droit du travail, formation, technique...

*Rassemble*r : la FFB Gironde est un lieu de rencontre pour les chefs d'entreprise et artisans de tous métiers. Elle leur permet de partager leurs expériences et de mener des actions pour la défense de la profession, au travers de groupements transversaux (jeunes dirigeants, femmes, artisanat), territoriaux (Arcachon et Libourne) et métiers (structure, enveloppe extérieure, lots techniques, aménagements- finitions et logement).

A propos du Conseil de l'Ordre des Architectes Nouvelle-Aquitaine

L'Ordre des architectes est un organisme de droit privé avec une mission de service public conférée par l'État. L'Ordre n'est ni un syndicat, ni une institution corporatiste, il est au service de la société.

L'Ordre est une instance nationale subdivisée en Conseils régionaux, en charge de régir l'exercice de la profession pour garantir le respect de l'intérêt public de l'architecture et les enjeux liés à l'aménagement du cadre de vie. Les Conseils régionaux assurent au grand public et aux acteurs institutionnels une pratique respectueuse des lois et règles de la profession. Ils garantissent que les architectes inscrits au Tableau de l'Ordre sont bien diplômés, formés, assurés pour leurs responsabilités professionnelles, et respectueux de leur déontologie.

Son autre mission est de représenter la profession auprès des pouvoirs publics et des décideurs privés dans l'esprit de l'intérêt public de l'architecture. Par sa neutralité et son objectivité, l'Ordre est un organisme de légitimation de la profession, de son image, de ses pratiques et de ses savoirs faire.

En Nouvelle-Aquitaine par la mise en place de services et d'actions concrètes, il accompagne et conseille professionnels, citoyens et maîtres d'ouvrage dans leur quotidien. Les architectes inscrits au tableau de l'Ordre de Nouvelle-Aquitaine sont au nombre de 2 500, dont près de 1 000 sur Bordeaux Métropole. En 2018, les architectes ont réalisé sur Bordeaux Métropole 1,9 milliard d'euros de travaux.



A propos de la Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine

La Fédération des promoteurs immobiliers (FPI) est l'unique instance professionnelle représentant les promoteurs immobiliers du secteur privé en France, dont elle négocie les accords de branche. La promotion privée emploie 32 300 personnes et représente un chiffre d'affaires de 41,9 milliards d'euros. La FPI rassemble 630 sociétés de promotion adhérentes. En Nouvelle-Aquitaine, elle représente 77 adhérents dont 63 promoteurs immobiliers.

Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur la production immobilière (logement, immobilier d'entreprise et résidences services), la FPI promeut les intérêts de la profession. Dans cette optique, elle échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier et participe activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires.

La FPI met à disposition des décideurs publics son Observatoire Statistique National du logement neuf, élaboré à partir de la production et des ventes de ses adhérents et représentant 90% du marché.

La FPI intervient également auprès des instances européennes via Build Europe dont elle assure la présidence depuis mai 2018.

A propos de la Fédération Régionale des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine

La FRTP Nouvelle-Aquitaine représente 720 entreprises de Travaux Publics et 26000 salariés à l'échelle N-A, pour un CA annuel de 3.6 Mrds d'Euros.

Routes et infrastructures de mobilité, réseaux d'eau et d'assainissement, éclairage public, réseaux d'énergie et de communication, ouvrages d'art... les entreprises de Travaux Publics construisent, entretiennent et aménagent les infrastructures au service des citoyens et des territoires.

Avec 70 % de recyclage et de valorisation de matériaux, la construction de réseaux économes, ou le développement d'infrastructures de mobilité douce, le secteur des Travaux Publics est engagé depuis plus d'une dizaine d'année dans la transition écologique, avec des innovations importantes : routes et réseaux producteurs d'énergie, réseaux et éclairage intelligents, routes 100% recyclées...

Contacts

| | | | |
|--|---|----------------------------------|--|
| Fédération Française du Bâtiment Gironde | Laurent Debord | 05 56 43 61 23 | debordl@d33.ffbatiment.fr |
| Conseil de l'Ordre des Architectes Nouvelle-Aquitaine | Sophie Molines | 06 70 37 33 19 | s.molines.ordre@architectes.org |
| Fédération des Promoteurs Immobiliers Nouvelle-Aquitaine | Sophie Gentes Stéphanie Quesne | 06 83 38 93 59 07 85 51 52 87 | s.gentes@fpi-na.fr s.quesne@fpi-na.fr |
| Fédération Régionale des Travaux Publics Nouvelle-Aquitaine | Sylvain Lecoq | 05 56 11 32 00 | lecoqs@fntp.fr |